



<p align="center">déclaration préalable CTM du 17 mars 2016</p>
--

Promotions

La semaine prochaine vont se dérouler les Commissions Administratives Paritaires des TSDD et SACDD au cours desquelles seront examinées les promotions au grade de SACDD de classe normale et TSDD.

Il apparaît que le passage par liste d'aptitude dans les corps des SACDD et TSDD entraîne des reclassements qui peuvent se révéler peu satisfaisants pour les lauréats.

C'est pourquoi, chaque situation nécessite un examen particulier afin que les agents concernés effectuent leur choix d'être ou non proposés en toute connaissance de cause.

Cette procédure induit un travail important pour les services qui ne seront pas en mesure de réaliser l'exercice d'ici les prochaines CAP.

Par ailleurs, les intéressés doivent disposer d'un délai raisonnable de réflexion avant de prendre leur décision. En outre, cette procédure induit un travail non négligeable pour les services.

En conséquence, l'UNSA Développement Durable vous a demandé par courrier de reporter les dates des deux CAP précitées afin de permettre le déroulement de l'exercice dans de bonnes conditions.

Dans la même optique, celle de permettre aux agents proposés dans le cadre du plan de requalification de bénéficier de bonnes conditions pour effectuer leur choix, l'UNSA Développement Durable souhaite que soient reportées significativement les dates de remontées des propositions des services.

Les promotions étant prononcées au 1^{er} janvier de l'année de référence, cette décision ne sera pas de nature à pénaliser les agents.

Le RIFSEEP

Plusieurs corps sont passés au RIFSEEP au 1^{er} janvier dernier sans qu'une note de gestion ne formalise cette bascule.

L'UNSA a demandé à maintes reprises une concertation, bien légitime, sur ce sujet majeur. Sans succès !

Une bilatérale UNSA DRH sur le RIFSEEP est enfin programmée.

L'UNSA portera l'ensemble de ses revendications au cours de cette réunion.

Par ailleurs, nous sommes toujours sans nouvelle de l'arbitrage sur la demande de dérogation de certains corps techniques de notre ministère. Avez-vous des éléments à nous apporter sur ce point ?

PPCR

L'UNSA réitère, une fois encore sa demande de mise en place, sans plus attendre, d'un groupe de travail pour la déclinaison du PPCR pour l'ensemble des corps atypiques.

Cycles de mobilités

Sous la pression syndicale, vous avez jusqu'ici maintenu les 3 cycles de mobilité et voici que réapparaît le spectre des 2 cycles !

L'UNSA considère que le maintien à 3 cycles, dans le contexte actuel, est indispensable dans l'intérêt des agents mais aussi des services.

L'UNSA refuse toute discussion en vue de réduire le nombre de cycles.

Télétravail

Le décret sur la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique est enfin paru mais renvoie son application à la publication d'arrêtés ministériels devant être soumis préalablement pour avis au CTM, et le cas échéant au CHSCT-M.

L'UNSA demande que le projet d'arrêté ministériel pour les services de nos ministères nous soit présenté sans plus attendre.

Les agents attendent la formalisation du télétravail depuis déjà trop longtemps.

Abandon de la mission conduite d'opérations

Le 16 février dernier, l'UNSA a découvert avec agacement une instruction du gouvernement imposant aux services déconcentrés d'abandonner leurs missions de conduite d'opérations, encore une preuve d'un dialogue social de qualité !

L'UNSA, dans un courrier du 19 août 2015, vous avait rappelé son opposition à cet abandon. Même la Cour des Comptes a recommandé à notre ministère de ne pas abandonner ces missions. Mais force est de constater, M. le Secrétaire Général, et ce malgré vos propos du dernier CTM, que tout est fait pour abandonner la dimension technique de nos ministères.

L'UNSA dénonce avec la plus grande véhémence ce nouvel abandon d'un pan entier de nos missions historiques.

Du fait de sa parution le 16 février, cette instruction signée de Sylvia Pinel s'appliquera-t-elle ?

IFSTTAR

Lors du dernier Conseil d'Administration, les représentants du personnel ont voté contre le budget rectificatif qui entérine une nouvelle diminution de 369 000 € de la Subvention pour Charge de Service Public, ce qui porte la subvention à 84 453 696 €. L'expérience montrant que ce premier coup de rabot est généralement suivi d'un second en juin, on ne peut être que pessimiste !

Les ressources baissent de manière récurrente et cette baisse s'accompagne d'une diminution sévère des effectifs permanents : depuis 2013, 30 à 35 Equivalents Temps Pleins par an.

L'IFSTTAR porte des sujets d'une grande actualité et est toujours plus sollicité, néanmoins les moyens diminuent !

L'UNSA s'élève contre cette politique à l'égard d'un des fleurons de notre ministère. Les missions ne peuvent être remplies que si l'établissement peut compter sur la stabilité de ses moyens, seule garante d'une stratégie scientifique cohérente à moyen et long terme.

Situation à Mayotte

L'insécurité à Mayotte prend des proportions inacceptables (violences, vols, agression récente d'un agent de notre ministère...). Deux débrayages des agents de la DEAL ont eu lieu pour dire non à cette montée de violence, une pétition circule, une affiche a même été placée dans le hall de la DEAL avec le message : « Pour tous ceux qui se sont fait agresser, plus jamais ça, à qui le tour ? Pas moi !!! ».

Le préfet assure avoir bien entendu le message et mettre d'ores-et-déjà en œuvre des actions.

Après certains cambriolages, des moyens humains ont été certes mis en place pour certains fonctionnaires de haut rang afin d'assurer la sécurité de leur habitation, mais pas pour tous les agents.

L'UNSA souhaite que des mesures soient mises en œuvre pour assurer la sécurité de tous les agents de l'Etat. Pouvez-vous nous donner des informations sur la situation locale à ce jour ?